

FEUILLE FÉDÉRALE

90^e année

Berne, le 13 avril 1938

Volume I

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement.

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco à l'imprimerie des hoirs K.-J. Wyss, société anonyme, à Berne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 5 avril 1938.)

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par le Dr Paul Keller, professeur, de ses fonctions de membre neutre de la commission fédérale des fabriques. Il l'a remplacé, pour le reste de la période administrative courante, par le Dr Urs Dietschi, conseiller d'Etat, chef du département de l'économie publique du canton de Soleure.

Le Conseil fédéral a alloué au canton des Grisons une subvention pour la construction d'un chemin forestier sur le territoire de la commune de Sta-Maria (vallée de Mesocco).

(Du 7 avril 1938.)

M. Nicolas Momtchiloff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Bulgarie près la Confédération suisse, a remis, le 31 mars 1938, ses lettres de rappel au Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral constate que le referendum contre le code pénal suisse a abouti, attendu qu'il est appuyé par 70 942 signatures valables.

(Du 8 avril 1938.)

L'union des indépendants à Zurich a remis à la chancellerie fédérale, le 7 avril 1938, un certain nombre de listes de signatures à l'appui d'une demande d'initiative populaire concernant la réglementation constitutionnelle du droit d'urgence. Ces listes contiennent, suivant les indications de l'union, 55 804 signatures. Elles ont été transmises au bureau fédéral de statistique pour vérification.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1938
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.04.1938
Date	
Data	
Seite	573-573
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 505

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.
Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses.
Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.